Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Octobre 1891. No. 2.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE CHASSEUR

—C'est-y pressé?

—Tout de même, monsieur le curé. Il dit qu'c'est sa goutte qui lui remonte, que ça peut lui jouer un mauvais tour, et qu'il voudrait vous voir au plus tôt....

La vieille servante avait les yeux rouges, sa voix tremblait. Elle continua:

—Je l'ons jamais vu comme ça, m'sieur le curé. Un homme si courageux! A c'te nuit, il s'est hissé jusqu'à ma chambre, en geignant; il m'a réveillé et il m'a dit: "Julia, va chercher le curé d'Harfleur; je veux le voir avant que de passer, et je suis sur ma fin." J'ons eu toutes les peines du monde à le faire rentrer dans son lit, en lui promettant que je viendrais vous quérir dès l'aurore. Il n'était pas tranquille. Quoi qu'il peut donc avoir qui le tourmente comme ça, m'sieur le curé? Un homme qu'a si bien vécu et qu'a jamais fait de tort à personne?

Le prêtre éleva les mains d'un geste qui prenait le ciel à témoin de la fragilité des hommes.

—Dites à M. Belloncle, Julia, qu'il se tranquilise. J'irai le voir après ma messe.

......Une heure plus tard, le curé descendait la grande rue d'Harfleur. Afin de le voir passer, des boutiquiers s'étaient mis sur le pas de leurs portes. Sans manifestation d'impiété tapageuse, jamais M. Belloncle n'avait fréquenté l'église. La nouvelle de sa confession *in extremis* était un succès pour la religion. Aussi le curé répondait à ses curiosités par un regard de fierté sérieuse qui semblait dire:

—Voyez-vous, tout de même! tant qu'on se porte bien, on fait le brave! mais vienne la maladie, on se retourne vers le bon Dieu.

La maison de maître Belloncle était tout au bas du bourg, contre le rempart, sur la route d'Orcher. A travers des barrettes de bois, peintes en blanc, on apercevait le jardin plein de chrysanthèmes avec des poiriers en quenouille. Il fallait descendre une marche pour entrer dans la maison toute blanche, et chaque année rechampie.

Depuis la mort de sa mère, maitre Belloncle habitait là, seul avec sa servante Julia. Il était resté garçon, n'ayant jamais eu d'autre goût que la chasse. Toute la maison était pleine d'oiseaux empaillés sommairement; des mouettes pendaient au plafond avec leurs ailes déployées, des chats-huants serraient dans leurs griffes des branches vernis, façonnées en forme de perchoirs. Dans la salle à manger, un loup de mer prenait son vol au-dessus du buffet d'acajou, et des chapelets d'œufs, de toutes couleurs, s'enroulaient au-dessus de la glace à des trophées de fusils.

Dans cette pièce qui servait de salon, maître Belloncle attendait le prêtre pour lui faire honneur.

A l'entrée du curé, il voulut se lever de son fauteuil; mais l'ecclésiastique s'y opposa:

—Permettez, permettez! quand vous serez guéri...

Maître Belloncle avait fait ouvrir la cave à liqueurs. Il ordonna à Julia de verser du calvados. En heurtant son verre contre celui de maître Belloncle, le curé dit avec bonhomie:

—Ça rompt la glace.

Maître Belloncle n'avait fait que tremper ses lèvres dans la liqueur.

Il dit gravement:

—Vous allez savoir, monsieur le curé, pourquoi elle a été si épaisse entre nous. Je ne pouvais vous apercevoir sans me souvenir que j'avais là, sur le cœur, quelque chose d'affreux qui m'écrasait, un secret que je ne voulais pas emporter dans l'autre monde, et que, tout de même, je n'osais pas venir vous conter. Parlez de moi aux gens d'ici: ils vous répondront: "Maître Belloncle? Y a point de mal à en dire! C'est un fils de braves gens." Et pendant vingt-cinq ans j'ai laissé croire que j'étais vraiment cet honnête homme pour qui tout le monde avait de la considération! Quand j'y pense, ça me taquine encore plus que le reste. Car le reste, n'est-ce pas? c'est un malheur; tandis que ce mensonge-là, j'en ai été complice.

Maître Belloncle s'arrêta et il lui sembla que le tictac de la grosse horloge était oppressé comme les battements de son cœur. A la dérobée, il regarda le curé.

La face du prêtre avait revêtu cette expression d'attention impersonnelle qui donne aux traits du confesseur l'immobilité empesée d'un surplis.

Le malade soupira, puis reprit:

—Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, je passais la nuit dans un gabion, à trois kilomètres d'ici, au bord de la Seine. La nuit était terriblement froide, un vrai temps de Toussaint, et pour me réchauffer, toutes les heures, j'étais obligé de me blottir dans la couchette sous une peau de mouton. Mais tout de même, j'étais heureux, car je n'ai jamais aimé que cela, les longues attentes de l'affût, avec l'espérance de l'apparition du gibier tout d'un coup, sur la petite mare, le grand bruit d'ailes qu'il fait en s'abattant, puis, dans le silence de la nuit, l'explosion formidable de la canardière, et cette bonne odeur de poudre mouillée qui grise comme de l'eau de vie de cidre. La nuit dont je vous parle, le brouillard était si épais que tous les vols nous passaient sur la tête sans s'abattre, et les canards que j'avais attachés sur la crique appelaient à la cantonade.

A sept heures du matin, je n'avais pas eu l'occasion de décharger mon fusil. Le jour allait paraître. Je sortis du gabion pour voir du côté du marais si par hasard, je ne ferais pas lever une bécasse. Je connaissais bien l'endroit, puis j'avais sur la gauche, pour me guider, le petit bruit de la marée qui commençait de remonter en Seine. De ce côté-là, il y a du pâturage enclos avec des criques et du talus. Je marchais avec précaution, au guet d'un gibier que le bruit de mes pas ferait envoler. J'avançais, le doigt sur la gâchette...

Brusquement, derrière le talus, quelque chose s'enlève; un vol blanc, un palpitement d'ailes. Je ne me demande pas ce que c'est. J'épaule. Je tire. Je saute sur la butte.

Au bord de la crique, je vois une vieille femme affaissée; les ailes de son bavolet blanc battaient encore; elle était tombée à la renverse sur sa hotte. Je criai: "Ah mon Dieu!" et je fis un bond en arrière Je voulais fuir; mais à la troisième enjambée, je me ressaisis. Je ne pouvais pas me sauver comme cela. Elle n'était peut-être pas morte! Il fallait voir. Je revins.

La charge avait fait balle à gauche, au bas du cou; la carotide avait été touchée. Je regardai autour de moi: le brouillard nous cernait comme un cirque de ouate; inutile d'appeler au secours: personne ne pouvait nous entendre ni nous voir.

J'avais puisé un peu d'eau dans la crique pour laver le visage. Je reconnus la mourante...

C'était une vieille pêcheuse qui, depuis des années, vivait seule sur la route d'Orcher, dans un trou de douaniers. On l'appelait la "Mère aux crevettes." Ce jour-là, comme à l'ordinaire, elle s'était levée au petit matin, pour aller pêcher dans le flot montant. Sa hotte, en tombant, s'était vidée de petites bêtes grises qui sautaient, se tordaient dans l'herbe.

La fraicheur de l'eau ou quelque mouvement d'agonie releva les paupières de la bonne femme. Il me parut qu'elle me fixait. Son regard était si effrayant, si trouble, que je bondis sur mes bottes.

"Je ne peux pas la laisser souffrir comme cela! Et peut-être aussi, je songeais avec terreur: "Si cela allait trainer une heure ou deux avant de finir? Si quelqu'un venait nous surprendre? Il restait encore une charge dans mon fusil. J'approchai le canon tout près de son oreille, et ma foi, je pressai la détente.

"Sûrement, elle n'avait plus sa connaissance, et elle entra dans la mort sans souffrir: seulement une de ses jambes nues s'allongea, et d'eux-mêmes, ses yeux se fermèrent. Alors, je regardai ma montre: l'aiguille marquait sept heures et demie; le jour était tout à fait levé. Je savais que la marée monterait jusqu'à la place où la "Mère aux crevettes" était tombée. Je jetai sur mon épaule la bretelle de mon fusil et je m'en revins.

Je ne parlai de rien à personne. D'ailleurs, on ne s'aperçut de la disparition de la vieille qu'une grande semaine plus tard. Même on ne retrouva pas son corps: la mer l'avait ensablé.

Maître Belloncle s'était tu. Le curé joignit les mains:

—Est-ce possible que vous n'ayez même pas fait dire une messe pour le repos de cette âme?

Le malade répondit d'un air contrit:

—C'est pour vous parler d'une fondation à ce sujet-là, que je vous ai prié de venir, monsieur le curé; mais ma parole, sur le moment, je n'ai songé qu'à cacher mon aventure. Un accident comme cela, voyez-vous, c'est très ennuyeux pour un chasseur... et on a son amour-propre!...

HUGHES LEROUX.

Le *Spectator*, de Londres, formule ce qu'on pourrait appeler le Code du parlementarisme vertueux. Voici à quelles conditions notre éminent confrère consentira à rendre son estime au Canada:

Les entreprises publiques (chemins de fer, ponts, bureaux de postes, etc.) seront placées en dehors de toute influence politique. Les députés ne s'y intéresseront à aucun degré. Il s'établira entre eux une sorte d'émulation pour repousser ce dont leurs commettants pourraient bénéficier, car leur désintéressement aux uns et aux autres en serait éclaboussé.

Il n'y aura plus de candidat du Gouvernement. Plutôt que d'appuyer ses amis, ceux qui pensent comme lui, l'aident à exécuter ses grands desseins, il soutiendra ses adversaires, car ceux-là ne lui faisant que du mal, combattant ce qu'il croit bon pour le pays, il sera à l'abri du soupçon de leur vouloir du bien et d'en tirer quelque service.

Les ministres et députés cesseront toute relation avec ceux qui cherchent à obtenir quelque chose du Gouvernement, etc.

Il a oublié de joindre à ces hautes conditions morales, la renonciation formelle à toutes les intrigues, qui dans les pays de régime absolu se forment à la Cour, dans les pays libres dans les couloirs du Parlement; la suppression de l'esprit de parti ou de coterie; s'il s'agissait de l'Angleterre, il y aurait à inclure les vœux de chasteté.

Deux questions se posent: ce régime a-t-il existé? Existe-t-il? Est-ce en Angleterre qu'on le trouve?

S'il existait, produirait-il un Gouvernement aussi parfait qu'on le suppose, un Gouvernement capable de grands actes et de longs desseins?

Nous admirons fort le régime représentatif tel qu'il existe en Angleterre; mais nous n'y reconnaissons pas tous les traits d'un régime idéal. A bien des époques, il a donné des signes non équivoques de corruption. Encore aujourd'hui il fait la part des abus. Il sait qu'ils sont inévitables, il leur accorde bonne mesure. Les élections coûtent cher.

Un siège à la Chambre des Lords récompense parfois des services politiques restés obscurs pour le public. Bref, grâce à un état de société où la fortune coule à pleins bords, à des moyens d'action exceptionnels, à des influences sociales, aristocratiques et autres, énormes, l'action politique qui groupe les forces d'un parti et les fait mouvoir, obéit à des ressorts moins apparents, qui n'éclatent pas, à un moment donné, sous une pression trop ardente ou pressée, mais elle ne s'exerce pas autrement qu'ailleurs. Sans elle, il n'y aurait pas de parti, pas de majorité stable, pas de gouvernement. Les partis ne se tiendraient pas debout; ils iraient s'émiettant sous l'action dissolvante des opinions isolées, indépendantes, honnêtes, si l'on veut, mais inconséquentes et folles, ignorantes des obstacles, des sacrifices à faire, des idées à suivre, des concessions à accorder, des nécessités de toute sorte auxquelles il faut se plier pour arriver au but, conditions obligées des grandes comme des petites choses.

Ce serait hypocrisie que de le nier et enfantillage que de n'en pas prendre son parti. Le *Spectator* ne peut l'ignorer, au sein des sphères philosophiques d'où il observe et juge les événements; si ces moyens occultes n'avaient pas existé aux dernières élections en Angleterre, le parti unioniste n'aurait pas triomphé de Gladstone; les grandes villes, entre autres, n'auraient pas donné avec cet ensemble. Il faut juger un régime, non par quelques-uns des moyens qu'il emploie, mais par le dessein qu'il poursuit et par le but qu'il atteint.

—*Le Paris-Canada.*

POUR RIRE

On cause du dernier suicide.

—Vous savez la nouvelle? X. vient de se pendre.

—Le malheureux! Où avait-il la tête?

—Dans un nœud coulant, parbleu!

Un passant, s'adressant à un cocher de fiacre qui stationne:

—Cocher, est-ce que votre cheval marche bien?

—Mon cheval? Ça file comme le vent et ça vous abat ses cinq ou six piétons à l'heure!

Les enfants terribles:

—C'est le portrait de votre maman, dit le peintre à Bébé, en lui montrant le tableau qu'il apporte, la reconnaissez-vous?

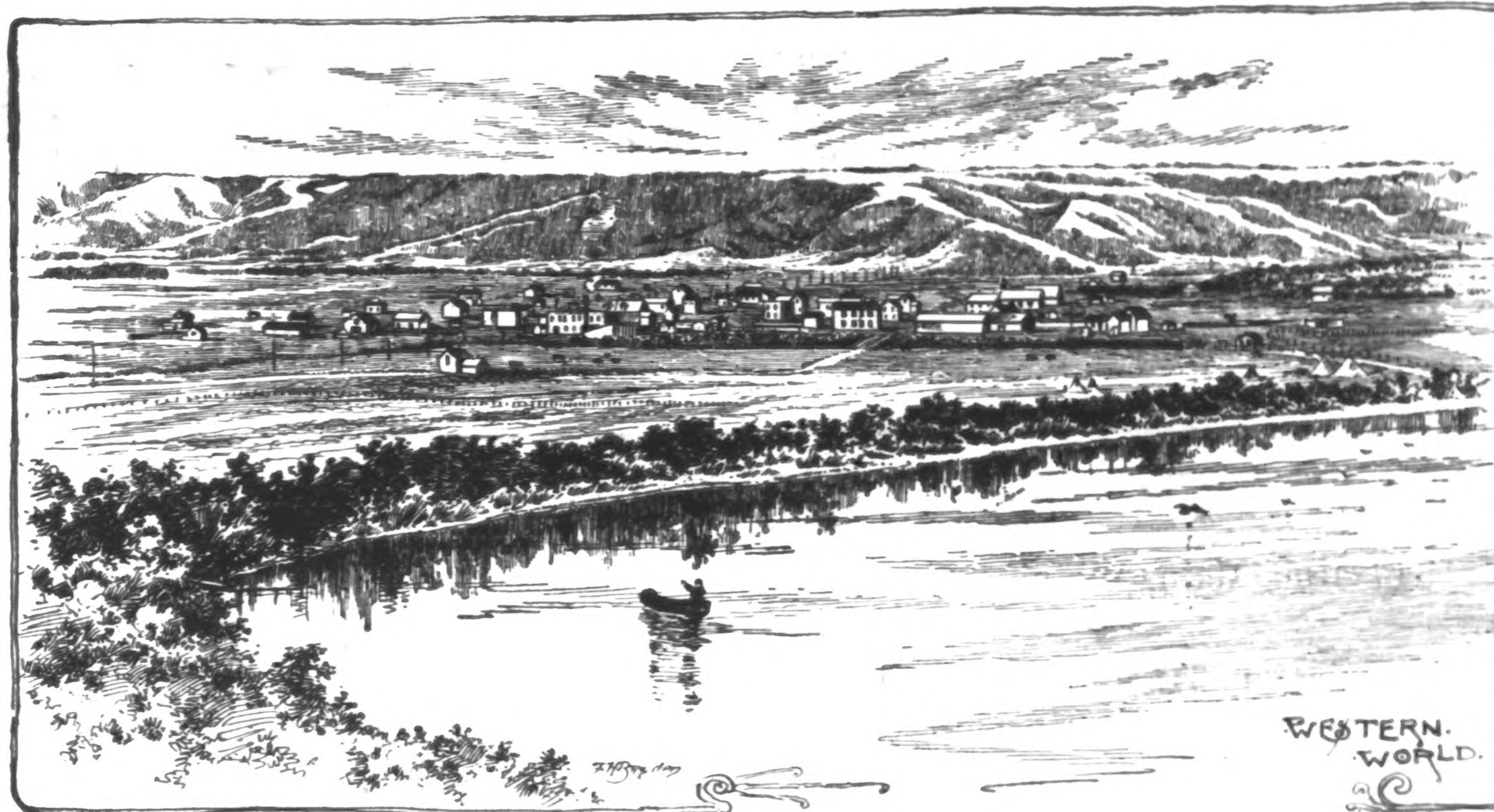
—Oh! oui, répond Bébé, après l'avoir considéré, c'est bien maman, excepté la figure.

Calino apprend que sa tante vient de mourir.

—Mon pauvre oncle, le voilà veuf! dit-il.

Quelques jours après, il apprend la nouvelle de la mort de son oncle.

—Quel malheur! s'écrie-t-il, les voilà veufs tous les deux.



VUE NORD DE QU'APPELLE, T. N. O.—(Du *Western World.*)

Le Manitoba.
Mercredi, 21 Octobre 1891.

A QUI LA FAUTE ?

Le *Paris Canada* publie ce qui suit sur la province de Québec. Nous citons textuellement :

" Les statistiques relatives à la population catholique de cette province, population qui constitue les cinq sixièmes du peuple entier, sont des plus intéressantes. Elles nous apprennent, par exemple, qu'en 1889 le taux des naissances chez les catholiques a été de 47.86 pour mille, et l'année suivante, de 46.43.

" Pour se faire une idée de cette proportion, il faut savoir qu'en 1889 le taux des naissances dans l'Ontario fut de 22.6 pour mille, et en Angleterre de 30.6.

" Dans certaines communes de notre province, cette proportion est réellement merveilleuse. En voici quelques exemples :

Comtés	Paroisses	1889	1890
Ottawa	Maniwaki	107.45	90.71
Pontiac	Portage du Fort	107.45	92.81
—	Sheenborough	266.66	209.52
Quebec	Valcartier	126.66	136.66

" Dans la paroisse de Sheenborough, sur une population totale de 105 âmes, il n'y eut pas moins de 52 naissances en 1889, et de 22, l'année dernière !

" En étudiant en bloc les 653 paroisses de la province, on trouve qu'en 1890, il y en eut 74 dans lesquelles le taux des naissances dépassa 60 pour mille, et qu'il y en eut seulement deux où cette proportion fut aussi faible que celle de la province d'Ontario, en 1889."

D'un autre côté, le *Mercury*, de Liverpool, du 28 septembre, dans un article au cours duquel il vante l'accroissement prodigieux de notre population, établit que la proportion des mortalités ne dépasse pas 26 par mille de la population totale. Or, il est facile, avec ces données, d'arriver au total de l'augmentation naturelle de la population canadienne-française durant l'espace de dix ans. En prenant une moyenne de vingt pour mille comme excédant des naissances sur les mortalités, pour une décade, nous arrivons à une augmentation totale de bien près de 300,000 Pourtant, le dernier recensement montre à peine cent mille d'augmentation. Où va le reste ?

Ce n'est pas ici à Manitoba ni dans les Territoires. Consultons les statistiques. L'immigration qui nous arrive chaque année de Québec se chiffre au plus dans les centaines. L'Est d'Ontario en attire, dit-on, un certain nombre. Mais nous pouvons dire, sans crainte d'errer, que le grand nombre prend le chemin des fabriques américaines. Cet état de choses est réellement malheureux. Plusieurs se demandent quelle est la cause de cette émigration ; on en cherche le remède à droite et à gauche, accusant le gouvernement, la protection et qu'est-ce encore ? Pour notre part nous croyons que c'est à tort que l'on accuse le gouvernement. Que les libéraux remplacent les conservateurs et nous serons bien forcés d'admettre que la source du mal vient d'ailleurs. Il serait plus rationel de nous demander, si comme peuple nous n'avons pas cessé quelque peu d'aimer le sol.

Nos pères étaient essentiellement un peuple de laboureurs. Ils aimaient leur champ, leur horizon se bornait aux limites du village, tous leurs efforts tendaient à conserver intact le bien paternel ; ils aidaient les fils à s'établir dans la paroisse natale ; une famille était heureuse quand tous ses membres pouvaient se réunir à la maison paternelle les dimanches ou au moins aux grandes occasions. En ce temps là on ne parlait pas des Etats-Unis.

Avec l'augmentation de la population, les terres dans les vieilles paroisses devinrent chères, puis quelques-uns prirent le chemin des Etats. Après quelques années ils revinrent avec de beaux habits et quelques pièces d'or qu'ils firent tinter bien fort. Les jeunes gens des campagnes furent éblouis ; l'amour du luxe fit déserter nos campagnes. A part quelques rares exceptions, c'est là la cause de l'émigration aux Etats-Unis. Nous n'aimons plus la campagne, nous ne regrettons plus les émanations salubres du sol remué et fertilisé par nos bras et nos sueurs.

Nous comprenons qu'il soit peut-être difficile pour plusieurs d'établir leurs familles dans la province de Québec. Mais il y a Manitoba qui offre quelques avantages. Ne vaudrait-il pas mieux sous tous les rapports de venir ici que d'aller s'enfouir vifs dans les fabriques.

Quelques-uns diront peut-être que nous n'offrons pas plus de garantie aux nôtres qu'aux Etats-Unis, et l'on nous citera notre fameuse loi des écoles et l'abolition de la langue française comme langue officielle. Malheureusement il y a du vrai, mais le dernier mot n'est pas dit encore. Au pire qu'il puisse arriver nous sommes sûrs de rester français ici L'Est de la province est français et il le restera. Malgré les Martin et les Greenway nous pouvons affirmer qu'il y a moins de danger que jamais de perdre ici notre religion et notre langue. Notre clergé qui est presque tout français est là pour nous montrer la voie et le devoir.

Et au point de vue matériel c'est aussi bon qu'aux Etats-Unis, et c'est plus salubre.

LES ELECTIONS DU NORD-OUEST

La lutte se fait avec activité dans les diverses circonscriptions des Territoires. Nous avons reçu peu d'informations à ce sujet, et nous ne voulons aujourd'hui que donner des conseils pratiques sans acception de personne ou de parti.

Il y a deux graves questions qui intéressent les français et les catholiques de ces régions : la langue et nos écoles. Pour aucune considération ne votez pour des hommes qui travaillent contre ces deux choses importantes ou portés à sympathiser avec nos adversaires. Il y a plusieurs comtés où les nôtres, sans être en majorité, constituent des groupes importants, où, s'ils sont unis, ils peuvent balancer la victoire. Il y a parmi nos compatriotes des autres nationalités, un élément sain, imbu d'idées larges, qui comprend l'égalité de droits d'une autre manière que les fanatiques de l'école des McCarthy et des Martin. Les premiers exigent pour les autres la liberté de conscience qu'ils réclament pour eux. Beaucoup ne voudraient pas des écoles catholiques pour leurs enfants, mais d'un autre côté ils croiraient indigne d'eux de nous imposer leurs écoles protestantes, fussent-elles déguisées sous le nom d'écoles nationales En somme vous les connaissez ! Unissez-vous à eux sans crainte. S'ils promettent quelque chose ils tiendront leur parole, au contraire des autres. Défiez-vous des fanatiques de l'école précitée, surtout en ce temps d'élection. Sans aucun doute, au Nord-Ouest comme ailleurs, on doit flatter l'électeur à l'époque que l'on appelle la cabale ; on doit y faire miroiter à ses yeux l'appât des promesses les plus alléchantes et d'autres choses encore qu'il est inutile de nommer. Soyez en garde contre tous ces dangers, soyez français et catholiques en un mot. Choisissez vos députés avec le plus grand soin. Vous aurez de l'influence si vous êtes unis dans une même idée de sauvegarder nos deux plus grands privilèges. Soyez unis, oubliez tout intérêt de clocher ou de localité pour parvenir à ce résultat que nous pourrions qualifier de question de vie ou de mort pour les nôtres.

Il y a au Nord-Ouest deux circonscriptions qui peuvent élire des députés français ; qu'elles le fassent. Elles ne seraient pas excusables si elles votaient autrement.

Nous ne croyons pas nécessaire d'insister davantage. Les électeurs comprendront leur devoir et ils le feront franchement, sans peur, en hommes qui ont un but, qui ont un passé pour diriger l'avenir. Nos pères, eux ne tergiversaient jamais avec leur devoir. Faisons comme eux.

LA LISTE DE WINNIPEG-SUD

Le gouvernement Greenway, termes impropres pour qualifier cette agglomération d'incompétence, le gouvernement, disons-nous, puisqu'il faut lui donner ce nom, vient de nommer un autre greffier d'enregistrement *vice* Peddie qui a pris la poudre d'escampette. D'après l'acte électoral, le devoir de ce nouvel officier sera d'abord de prêter le serment d'office, puis d'insérer immédiatement après, dans un journal, un avis à l'effet qu'il a ouvert un bureau et qu'il est prêt à recevoir les demandes d'enregistrement des électeurs en tout temps, durant les quatre semaines qui suivent la date de la proclamation officielle qui le nomme. Ensuite il dressera en la manière pourvue une liste des électeurs de la circonscription ; cela fait il fera imprimer la liste, et donnera avis de la cour de révision. En d'autres termes, tout le travail de compilation est à refaire, tout comme si le jeune et intéressant Peddie n'eut jamais existé, sinon ce dernier officier ne peut être légal. Le gouvernement, comme nous l'avons déjà dit, n'a pas le droit de remplacer celui qui a ainsi disparu. La loi ne pourvoit nullement aux vacances causées par décès, résignation, fuite pour éviter l'emprisonnement pour escroquerie ou autre accident. Il existe une grande différence pour le cas des officiers reviseurs des listes fédérales. A Ottawa on a été plus prudent. La sous section de la clause 11 dit : Dans le cas de décès, résignation, incapacité ou refus d'agir, un autre officier pourra être nommé en la manière pourvue par la loi. Cette précaution si élémentaire, mais pourtant si nécessaire n'a pas été jugée opportune à nos brillants législateurs.

Il est possible aussi que le gouvernement s'accroche à la section 4 du chapitre 7 de nos statuts refondus pour sortir du dilemme qui l'enserre.

Cette clause se lit comme suit :

" Au cas de négligence ou d'omission de la part d'une autorité locale de nommer un officier et au cas où une charge publique deviendra vacante pour une raison quelconque et que l'intérêt public exigera de remplir telle vacance, et que la loi ne pourvoira pas, etc., le lieutenant-gouverneur en conseil pourra nommer, etc."

La lecture attentive de cette clause fera comprendre qu'elle ne peut s'appliquer au cas actuel. La loi pourvoit spécialement à la nomination d'un greffier d'enregistrement. Cet officier n'est pas nommé par ordre en conseil, mais par proclamation, ce qui n'est pas autorisé par la section ci-haut, lors même que l'on prétenderait que cette charge rentre dans la catégorie de celles dont cette section parle. Il devient en conséquence bien évident que pour rendre la nomination de M W. H. Ross efficace il faut commencer par le commencement et refaire l'ouvrage de Peddie.

Une certaine circonstance rend ce mode nécessaire. Des agents de l'opposition, d'après les termes de l'acte ont rempli un certain nombre de demandes, et les ont assermentés tel que requis. Dans ce cas le greffier est tenu d'inscrire ces noms, il n'est rien laissé à sa discrétion. Peddie a omis d'entrer quatre-vingt dix-huit des noms qui lui ont été ainsi donnés. Une demande contenait huit noms, il en a enregistré trois et omis cinq. Voilà une négligence frauduleuse s'il en est, il n'est pas possible, que sur une liste de huit on inscrive trois noms et que l'on en oublie cinq Ces quatre-vingt dix-huit noms ont été omis volontairement. Il y aura appel à la cour de révision, et les noms seront inscrits, mais cela occasionne des dépenses et à charge de qui seront elles ? L'acte dit en substance :

" Au cas d'erreurs dans la liste, si la cour de révision découvre que ces erreurs sont imputables au greffier, alors l'officier reviseur lui imposera les dits frais encourus."

Dans le cas actuel, la fraude est tellement évidente que l'officier n'aura pas d'option, il devra imposer la pénalité. Mais le nouveau greffier portera-t-il le poids des péchés de l'ancien ? Si non, quel recours auront les électeurs ainsi fraudés ? Leurs noms ont été omis sans que l'on puisse leur reprocher aucune négligence et, ils doivent, soit recevoir compensation pour les pertes occasionnées, d'après l'acte, ou le travail doit être refait à neuf pour mettre ces gens sur un pied d'égalité avec les autres électeurs.

—*Free Press*, Winnipeg.

N. B.—On voit que le gouvernement est dans un fameux pétrin.

L'HON. J. A. CHAPLEAU

Les dépêches de ce matin disent : L'hon. M. Chapleau, dont la santé laissait beaucoup à désirer depuis quelques jours, a failli succomber à une maladie du cœur, hier. Il a été frappé dans son bureau, à Ottawa. Un messager appela immédiatement un médecin qui put heureusement enrayer le mal. L'hon. ministre est resté inconscient pendant dix minutes. D'après le Dr Church, quelques jours de repos suffiront pour rétablir M Chapleau.

Nouvelles Religieuses

Sa Grandeur Mgr Taché, les Révérends Père Lefebvre et Martinet, O.M.I., sont partis la semaine dernière pour le Nord-Ouest. Sa Grandeur s'est rendue à Qu'appelle. Les RR. PP. Martinet et Lefebvre ont dû visiter plusieurs missions. Les voyageurs distingués doivent rentrer en ville ce soir.

Le Rév. Père Vignon, S.J., vient de mourir à Montréal, à un âge avancé. Le Père Vignon est venu bien jeune au Canada. A part quelques années passées aux Etats-Unis, il est presque toujours demeuré dans la province de Québec. Le bien qu'a fait ce digne religieux est incalculable.

Deux religieuses françaises de l'ordre des franciscaines de Marie, dont la maison-mère est à Marseille, viennent d'être martyrisées en Chine. L'une avait 27 ans et l'autre à peine 21. Les sœurs en religion des glorieuses martyres, en apprenant cette nouvelle, ont chanté un *Te Deum* solennel à Rome et à Marseille.

Outre la mort des deux religieuses franciscaines de Marie, on annonce encore celle du P. Etienne, d'Avignonet (Haute Garonne), Franciscain de la paroisse de Saint-Louis d'Anjou, massacré également dans le Chen-si septentrional.

On est sans nouvelles du Vicaire apostolique, Mgr J. Pagnussi, des autres Pères, des Sœurs et des quatre-vingt-dix orphelins.

Le Saint-Office vient de rendre trois décisions, dont la gravité n'échappera à personne, en matière de salaire.

Elles constituent comme une interprétation authentique de l'Encyclique sur la condition des ouvriers. En attendant le texte latin, voici le sens le plus exact possible de ces décisions :

I. *Per se loquendo*, la justice commutative est intéressée à ce que l'ouvrier reçoive un salaire en rapport avec les nécessités de la vie.

II. Recruter des ouvriers à un taux inférieur à ces nécessités, en profitant de la misère de ces ouvriers pour le leur imposer en vertu de la loi de l'offre et de la demande, est contraire à la justice commutative.

III. Si le taux usuel est suffisant pour la subsistance de tel ouvrier ou de telle famille ouvrière, *per se loquendo*, on ne pèche pas contre la justice en se tenant à ce taux, mais on peut pécher ainsi, suivant les circonstances, *contra charitatem et honestatem.*

Le Pape vient d'adresser aux évêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie une lettre contre " la perverse coutume du duel."

L'OUEST CANADIEN ET LE DAKOTA-SUD

Nous empruntons au *Star* d'Aberdeen, Dakota-Sud, l'extrait suivant qui n'a pas besoin de commentaires :

Le 14 mai dernier, je vendis du blé à Aberdeen pour 85 cents le minot. Deux jours plus tard, j'étais à Winnipeg où le blé de même qualité se vendait 95 cents. Le jour suivant je me trouvais à Brandon, à deux cent milles à l'ouest, et le blé s'y vendait 90 cents. L'orge se vendait le même prix aux trois endroits. A Aberdeen le beurre se vendait 15 cents, à Winnipeg 30 à 40 cents. Les œufs à Aberdeen se vendaient 9 cents la douzaine, à Winnipeg, 12 cents. Les patates se vendaient, il est vrai, plus cher à Aberdeen qu'à Winnipeg, et pourquoi ? Parce que les cultivateurs de Aberdeen devaient en acheter, tandis que ceux de Manitoba en avaient à vendre. Si McKinley venait ici et semait des patates, il en récolterait à peu près 20 minots de l'acre, tandis qu'à Manitoba la moyenne du rendement est de trois cents minots de l'acre. Ce n'est pas tout. J'ai vu les cultivateurs de Manitoba vendre leur bétail sur pied de quatre cents la livre, tandis qu'ici nous n'en pourrions avoir que deux cents et demi, au plus. J'ai constaté que les instruments agricoles, de même qualité, étaient à aussi bon marché à Manitoba qu'à Aberdeen. J'ai passé un mois à Manitoba avec trois autres cultivateurs du voisinage, et après avoir étudié soigneusement toutes ces questions, nous en sommes venus à la conclusion que le tarif McKinley, au lieu d'être un bienfait pour les travailleurs des Etats-Unis, leur était dommageable. La conséquence est que des centaines de nos citoyens traversent la frontière où, comme les cultivateurs canadiens, ils pourront obtenir de bons prix pour leurs produits, et où l'on peut acheter pour $12, un habillement que McKinley me fait payer ici $20.

JAMES CAMERON.

Aberdeen, Dakota du Sud.

L'Etat du Kansas est hypothéqué pour plus qu'il ne rapporterait s'il était vendu à trente jours d'avis et personne ici dans le Dakota-Sud ne voudrait payer les dettes des cultivateurs du comté de Brown et accepter en retour toute la propriété rurale de ce comté, sans la moisson de cette année.

J. B. HIBNER.

Aberdeen, Dakota-Sud.

PENIBLE ACCIDENT

Hier soir vers les sept heures, entre Kemnay et Brandon, un terrible accident a eu lieu. Deux convois du C. P. R. sont venus en collision. L'un des convois en charge du conducteur Chester se trouvait sur la voie d'évitement, à placer quelques chars. Un autre convoi arrivant en sens contraire à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure vint se jeter sur la partie du premier train qui était restée sur la voie principale. Malgré les signaux on ne put arrêter à temps. Le mécanicien Rogers et le chauffeur purent sauter à bas de la locomotive en temps. Quelques voyageurs se trouvaient à l'arrière du convoi dans la voiture qui accompagne généralement les trains de marchandises. De ces derniers J. Bell et M. Joll ont été tués, M. D. Bunting a été horriblement brûlé, une de ses jambes a été littéralement arrachée. Bunting et Joll sont charpentiers de leur état, célibataires âgés d'environ vingt-cinq ans M Bell est un des membres de la société Bell Frères, menuisiers, de Winnipeg.

L'accident est dû à une erreur.

LA RECOLTE EN FRANCE

Le ministère de l'agriculture en France vient de faire connaître la statistique d'intuition que l'on appelle administrativement l'état approximatif de la récolte du froment, du méteil et du seigle, c'est-à-dire des grains qui entrent plus spécialement dans la confection du pain, quoiqu'on y ajoute aussi normalement de l'orge, de la baillarge, des fèves, du maïs et du sarrazin, et dans les temps de cherté, du riz et des pommes de terre.

D'après un calcul qui ne repose que sur des données dont la valeur varie suivant la qualité de ceux qui en ont fourni les éléments partiels, la récolte du froment serait réduite à 81,889,070 hectolitres, en diminution de 35 millions sur celle de 1890,—pesant 62,465,352 quintaux, soit 25 millions de quintaux en moins. Celle du méteil serait de 3,636,992 hectolitres, pesant 2,668,826 quintaux, soit 1,300,000 hectolitres et 900,000 quintaux en moins. Enfin, la récolte du seigle aurait atteint 21,152,317 hectolitres ou 15,174,966 quintaux, d'où une différence en moins de 3 000,000 d'hectolitres ou de 1,800,000 quintaux.

En somme, comptant en raison de la résorption de l'eau par la pâte, un kilogramme de pain pour un kilogramme de grain, on a récolté en France 80,309,146 quintaux de substances normalement panifiables, équivalant, pour 40,000,000 d'habitants, à 200 kilogrammes de bon pain par tête, soit une ration journalière de 550 grammes. Même en tenant compte de l'inexactitude de ces données, la famine n'est évidemment pas à craindre dans " le beau pays de France."

—*Le Canadien.*

LA PROPORTION DES SEXES

Il y a ce fait étonnant à remarquer, dans les statistiques de la population des divers pays, que le sexe masculin est de beaucoup dépassé en nombre par le sexe féminin. Ainsi, en Angleterre, d'après le dernier recensement, le nombre des femmes et filles qui s'est accru de 200 000 en dix ans, l'emporte de 900,000 sur celui des hommes et garçons.

En Allemagne, d'après le recensement du mois de décembre dernier, la Prusse compte 600,000 femmes de plus que d'hommes, et l'empire germanique un million. Dans la Suède et la Norwège, le " sexe faible " a une majorité de 250,000, en Autriche - Hongrie de 600,000, en Danemark de 60,000, et de fait, il en est de même dans tous les pays de l'Europe.

Aux Etats Unis, en Canada et en Australie, le sexe fort l'emporte, il est vrai, mais pas dans une aussi grande proportion ; soit aux Etats Unis d'environ 12,000, et au Canada d'environ 53,000. Il est évident que s'il n'y avait pas d'immigration dans ces deux derniers pays, la proportion serait vite renversée et les femmes en majorité. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans d'autres parties des Etats-Unis, l'élément féminin prédomine et l'immigration seule empêche qu'il en soit de même sur tout le continent américain.

Mais ce qui peut servir surtout de thème aux études des moralistes et des ethnographes, c'est ce fait étrange que dans les pays de civilisation moins avancée, la population féminine est dépassée par la population masculine. En Chine, les hommes sont en nombre prépondérant, et les Indes comptes six millions d'hommes de plus que de femmes.

Choses et Autres

Le 16 octobre, on a posé à Montréal, plusieurs tablettes commémoratives de plusieurs événements importants, tels que l'arrivée de M. de Maisonneuve, celle de Champlain, le devouement héroïque de Dollard et de ses compagnons, etc. Cette année est le 250me anniversaire de l'arrivée de M de Maisonneuve à Montréal

On a découvert quelques cas de variole dans divers endroits de la province de Québec. Les autorités prennent les plus grandes précautions pour prévenir la propagation du terrible fleau.

La Commission Royale, dans l'affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, continue ses séances. La preuve n'est pas favorable au gouvernement.

Le correspondant du *Telegraph*, à Saint Pétersbourg, dit: "On a découvert à Kief un complot contre la vie du tsar. On a saisi une presse servant à imprimer des documents séditieux, et il règne une agitation grave parmi les étudiants de l'université qui se livrent à de violents discours révolutionnaires. Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés, mais cela n'a pas calmé l'agitation et l'esprit révolutionnaire tend à se developper."

Les journaux de Madrid citent une circulaire récente du gouverneur général de Cuba disant, qu'à l'expiration des traités de commerce au mois de février prochain, la clause de la nation la plus favorisée ne sera plus appliquée. Par suite, les Etats-Unis seuls recueilleront les avantages des concessions qui leur sont accordées par leur traité spécial avec l'Espagne.

On mande de Washington que la rentrée de la cour Suprême vient d'avoir lieu. Mais, comme six juges seulement étaient présents, la cour s'est ajournée au bout de quelques minutes. Les causes les plus importantes portées sur le rôle ont droit à la validité de la loi MacKinley sur le tarif douanier, et de la loi postale contre les loteries.

M. Brisson, ancien président de la chambre des députés, en France, se propose de présenter à la chambre un projet de loi d'amnistie pour les condamnés politiques, y compris M. Rochefort, et de demander le rappel de la loi d'exil contre les princes.

La cour Suprême doit rendre jugement mardi, le 27 courant, dans la cause célèbre des écoles de Manitoba.

Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a écrit à M. Fallières, ministre de la justice et des cultes, pour lui dire que les pèlerins français n'avaient été absolument pour rien dans l'incident qui s'est produit récemment au Panthéon, à Rome; néanmoins, le cardinal organise un comité pour empêcher à l'avenir les pèlerinages de ce genre Mgr Langénieux appelle l'attention du gouvernement sur le caractère essentiellement anti-français des manifestations italiennes qui ont eu lieu en cette circonstance.

Sir William White, ambassadeur d'Angleterre en Turquie, a remis à la Porte la réponse de son gouvernement à la note de celle-ci relative au passage par les Dardanelles de navires de la flotte volontaire russe et à la décision prise à ce sujet par le sultan.

La réponse de l'Angleterre diffère essentiellement de celles faites par les autres puissances Dans cette note se trouve expliquée tout au long la position prise par l'Angleterre sur cette question et clairement définit le terrain sur lequel elle se place.

Les journaux de Hamilton demandent que le sénateur Sanford soit appelé à faire partie du cabinet fédéral

Le recensement dernièrement fait en France montre qu'il y a au Canada 3 000 Français et 109.000 aux Etats Unis.

Un forgeron de Lévis, il y a quelques semaines, a trouvé moyen de tremper le cuivre et lui donner la dureté du meilleur acier. Le secret de ce trempage était perdu depuis des siècles, et sa découverte va révolutionner l'industrie.

Le *Moniteur*, de Paris, dit aujourd'hui que les questions de savoir si le pape doit quitter Rome et si le prochain conclave doit se tenir dans cette ville, ont été de nouveau remises en discussion. Ce fait résulte de l'explosion des sentiments d'animosité des Italiens, survenus à la suite de l'incident du Panthéon où un pélerin français s'est montré irrespectueux envers Victor-Emmanuel.

Nombre de Français ont profité, ces derniers jours, de l'adoucissement apporté au régime des passeports en Alsace-Lorraine. Ils se pressent à Metz et à Strasbourg. La police de sûreté de ces deux villes a été augmentée et tous les Français sont soumis à une surveillance très sévère.

La police fait exécuter, avec la rigueur la plus stricte, le règlement qui exige de tous les étrangers qu'ils déclarent, vingt-quatre heures après leur arrivée, leur présence dans le pays d'empire.

PERSONNEL

M. Alfred Versailles, B.A., de l'Université Laval, a commencé ses études médicales à l'école de Winnipeg. Nous souhaitons succès à M. Versailles.

M. Adolphe D'Aoust, de Saint-Timothée, P.Q, est arrivé dimanche et s'est rendu à Oak Lake chez son fils, M Elzéar D'Aoust.

M Monette, M.P., de Napierville, P.Q., a fait récemment un voyage dans Manitoba. Il a passé quelques jours à Sainte-Agathe chez son frère.

Avant son départ, nous avons eu la visite de M. Monette à nos bureaux.

M. le capitaine Bégin est passé à Winnipeg la semaine dernière avec Madame Bégin. Le capitaine arrive de Lévis, sa ville natale, où il s'est marié récemment à Mademoiselle Charland, fille de M. G. Charland, constructeur de navires de Lévis. Nos souhaits de bonheur.

Son honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Royal sont arrivés de l'Ouest hier soir, et sont descendus à l'Hôtel Clarendon.

MM. les abbés Trudel, d'Olga, N. D., Turcotte, de St-Joe, Pouliot, de Pembina, sont arrivés en cette ville hier soir.

M. Louis Chevalier, marchand de Montréal, arrive demain, chez son beau-père, M. Médard Guilbault.

UN BAZAR

Un bazar pour aider la construction d'une église dans la paroisse de l'Immaculée Conception, s'est ouvert lundi au Trinity Hall, avenue du Portage, Winnipeg. Les dames patronesses n'ont rien épargné pour faire réussir cette bonne œuvre. Il y aura chaque soir de nouvelles attractions. Durant le jour, on peut se procurer à la salle du bazar un lunch succulent pour la modique somme de vingt-cinq centins.

La fanfare de Saint-Boniface est allée jouer quelques morceaux de son répertoire lundi soir, elle doit y retourner vendredi soir. Nous espérons que ce bazar sera un succès. L'œuvre est méritoire et mérite l'encouragement

Voici le programme que la Fanfare Indépendante remplira vendredi 23, au bazar de l'Immaculée Conception :

1 Ouverture—Fliessende Quelle... Pettee
2 Solo Cornet (avec piano)—Culver Polka .... Steinhauser
3 Pas Redoublé—Le Drapeau....... Belge
4 Valse—Souvenir de ma Patrie.... B. V.
5 Quartette—Iva................ ...... Pettee
Cornet, alto, baryton, bombardon.
6 Polka (solo baryton)—Le Petit Ernest........ .... W. Bahr
7 Solo Cornet (avec piano)—La Berceuse........................ Ernesto Köhler
8 Pas Redoublé—Invincible......... Belge
9 Schotish—Tendres Aveux......... B. V.
10 Mazurka—Sémillante............ Canivez
God save the Queen.

MARIAGE FASHIONABLE

Ce matin, M. le curé Trudel, d'Olga, cousin du marié, unissait M. Edouard Guilbault, fils de M. Médard Guilbault, à Mademoiselle Georgine Mager, fille ainée de M Victor Mager. Outre les deux familles, nombre d'amis ont assisté à ce mariage. Au chœur, on remarquait M. le curé Messier, MM. les abbés Rocan, Giroux, Lavigne, de l'archevêché, et MM. les abbés Turcotte et Pouliot, venus du Dakota pour ce mariage.

MM. Guilbault et Mager servaient de témoins à leurs enfants. M. Méderic Cyr assistait le marié et Mademoiselle A. Chevrier, de Winnipeg, la mariée.

Il y a eu chant à l'orgue.

Après la messe, les parents et les invités se sont rendus chez M. Mager où l'hospitalité la plus large les attend pour le reste du jour.

Les présents sont nombreux et riches. Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

Chronique Locale.

—Henri Villard, le millionnaire et directeur du chemin de fer *Northern Pacific*, était à Winnipeg ces jours derniers.

—La révision des listes des voteurs pour le district électoral de Winnipeg aura lieu le 24 novembre, à Winnipeg.

—Le pont flottant que la Cie *Norwood* bâtit à l'extrémité sud de la ville sera ouvert au trafic vers la fin de la semaine. La compagnie fait subir également des améliorations importantes à ses terrains.

—M. Pelletier reçoit chaque jour des huîtres fraîches qu'il vendra au verre ou à la mesure, et invite ses anciens clients à lui continuer leur patronage.

—Le splendide hôtel du N. P. doit être ouvert au premier janvier prochain, le plus tard. Le gérant a annoucé que l'intention était d'acheter l'ameublement requis à Manitoba.

—Les assises criminelles sont ouvertes d'hier Le tableau comprend vingt-trois causes : 1 pour meurtre, 1 attentat de meurtre, 5 ou 6 pour assaut indécent, 1 pour incendiat, larcin, etc.

—Mme Veuve J. B. Bourdeau, ci-devant de cette ville, réside actuellement rue Adelaïde, au No. 56, Winnipeg, où elle tiendra son atelier de modiste. Tout en remerciant ses clientes de Saint Boniface, elle espère qu'elles voudront bien lui continuer leur patronage à Winnipeg.

—M. David Joyal doit aller s'établir à Saint-Pierre-Jolys, et il offre en vente sa maison et son lot de la rue Notre-Dame, Saint-Boniface. La maison est très chaude. Il y a une bonne cave sèche et à l'épreuve de la gelée. Elle peut contenir 100 minots de patates.

Vente à bon marché, termes des plus faciles. S'adresser à M. David Joyal.

Chronique de la Province.

Lorette,

19 octobre.—M. Amédée Bissonnette vient de perdre par le feu une bonne étable et 35 voyages de foin La cause de l'incendie provient d'une étincelle de la machine d'une batteuse à vapeur occupée à battre la récolte de M. Bissonnette.

—La maison que M. le curé Dufresne se fait bâtir est presque terminée. Cette nouvelle construction spacieuse et confortable servira de presbytère. Une rumeur qui, si elle était vraie, serait bien accueillie, c'est que le vieux presbytère serait converti en couvent.

—M. Edmond Prince est à faire construire une addition à son magasin ; il se prépare à rencontrer les demandes du commerce d'automne.

—La municipalité fait bâtir un pont sur la Seine, entre chez MM. Manaigre et Mousseau, vis-à-vis l'école de l'arrondissement Saint-Cuthbert. M. W. H. Neal est l'entrepreneur.

—M. Turenne, du département des Terres, est à Lorette, s'occupant du règlement des permis de coupe des bois de la Couronne.

—Les batteuses à vapeur de MM. Prince et Dufaut, de M. Prince et de M. Lorrain ne chôment pas souvent de ce temps-ci.

—On commence déjà à parler d'élections municipales. M. Goulet, le préfet actuel, n'a pas l'intention de briguer de nouveau les suffrages. Le nom de M. R. Manaigre est mentionné comme candidat probable à la préfecture.

Saint-Laurent,

18 octobre.—M. Comeau, qui a pris la soutane dernièrement, sera tonsuré et ordonné sous-diacre cette semaine. Arrivé depuis un an à la Mission, M.Comeau était affligé d'une santé très débile ; il semble l'avoir complètement refaite au contact de l'air pur du lac.

—Le R P. Martinet, haut placé dans la hiérarchie des Oblats de Marie, sera à Saint-Laurent dimanche prochain, 28 octobre. Le Révérend Père visite ses missions de l'Amérique du Nord et leur apporte, en même temps qu'il décide des améliorations à y faire, les secours monétaires urgents. On espère, pour Saint-Laurent en particulier, une église en pierre de grandes dimensions.

—La récolte de foin a été, cette année, très abondante et de très bonne qualité. Beaucoup d'éleveurs ont déjà rentré leur provision d'hiver. On trouve de cette denrée, tout ce qu'on en veut, à $1,60 la tonne, prise sur place.

MARIAGE

Guilbault-Mager—A la cathédrale, ce matin, par M. le curé Trudel, d'Olga, E. U., M. Edouard Guilbault, fils de M. Médor Guilbault, de cette ville, à Mademoiselle Georgine Mager, fille aînée de M. Victor Mager, de la paroisse de Saint-Boniface.

DECES

Chapman—A l'hôpital de cette ville, le 18 courant, à l'âge de 70 ans, E. J. Chapman.

Daignault—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 58 ans, Dame Suzanne Daignault.

La Consomption guerie

Soumissions pour limites de bois dans la province de Manitoba.

Des SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant l'adresse sur l'enveloppe "Soumission pour un permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi de lundi, le 26 du présent mois, pour des permis de couper du bois, de cette date jusqu'au 1er octobre 1892, sur les limites situées le long de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, à l'est du rang 8, est du méridien principal, dans la province de Manitoba. Des cartes indiquant la situation de ces limites et les conditions auxquelles les permis seront émanés, pourront être obtenues au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en consideration.

JOHN R. HALL,
Secrétaire,

Département de l'Intérieur, Ottawa, 10 oct, 1891. li 21.10.91

AGRICULTURE

Voulez-vous conserver frais vos œufs le plus longtemps possible? tuez votre coq aussitôt que sa présence n'est plus nécessaire dans la basse-cour. Il est prouvé que les œufs provenant des poules privées du coq se conservent frais deux fois plus longtemps que ceux des poules qui en ont la compagnie.

A propos de volailles, c'est le temps de leur préparer des repas délicieux et sanitaires. Les légumes sont abondants dans le jardin potager : prenez des feuilles de choux, des navets, des carottes, des patates, des tomates, des fruits gâtés, enfin tout ce qui se perdrait dans le jardin, si vous ne le donnez à vos poules ; faites cuire tout cela, mélangez avec du son de blé et servez chaud à vos volailles. Vous verrez qu'elles sauront apprécier cette nourriture qui leur est très salutaire à l'époque de la mue.

.˙.

" Le mouton est l'animal qui paie toujours le plus sur la ferme et je puis le prouver bien vite, disait dernièrement un brave cultivateur. Cet animal domestique est celui qui est le moins exposé aux maladies, et s'il meurt, on ne perd pas tout. Il n'en est pas ainsi des autres animaux de la ferme ; qu'un porc meure de maladie, on l'enterre et voilà tout ; qu'un cheval ou une vache périssent, on les enterre dix fois contre une avec la peau ; le mouton lui, par sa toison, a toujours de quoi payer son enterrement."

Ce raisonnement a du bon, mais le mouton a bien d'autres titres à faire valoir en sa faveur qui font que son élevage est indispensable sur une ferme.

.˙.

Quand faut-il couper les taillis, les buissons du pâturage pour qu'ils ne tigent pas de nouveau au printemps suivant ? C'est pendant les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre qu'il faut faire cet ouvrage important. Sur beaucoup de fermes, si on soulevait les buissons de toutes sortes qui infectent le pâturage on pourrait y faire paitre plusieurs têtes de bétail de plus.

.˙.

Le terreau provenant de la décomposition des feuilles est excellent pour un grand nombre de fleurs d'appartement pourvu qu'on le mélange avec un autre sol. Ainsi les bégonias font merveille dans ce terroir mélangé avec du sable ; pour les géraniums on doit le mélanger avec le sol fertile du jardin ; tandis que pour les fuchsias et les rosiers il faut le mélanger avec une bonne terre forte.

Puisque je suis à parler de fleurs d'appartement, je vois dans le " Success with Flowers " un excellent remède pour la destruction certaine des pucerons verts qui font le désespoir de tout amateur de fleurs. Prenez deux cuillérées à soupe d'huile de pétrole, une demi tasse de lait doux et ajoutez trois chopines d'eau ; brassez fortement. Le lait a pour propriété de faire mélanger l'eau à l'huile. On dit beaucoup de bien de cette préparation.

Un vieux cultivateur de quarante années d'expérience donne dans le *Mirror and Farmer* les conseils qui suivent aux jeunes cultivateurs ses confrères :

Ne vous attendez pas à vous enrichir tout d'un coup avec la culture ; si vous le voulez, la fortune vous viendra lentement mais sûrement.

Ne traitez pas vos enfants comme des esclaves, donnez-leur de temps à autre une petite récréation et mettez quelque argent dans leur poche.

Ne perdez pas votre temps au village, dans les magasins ou à l'hôtel ; chaque journée que vous perdez ainsi vous enlève la meilleure part des profits que vous faites sur votre ferme.

Ne comptez pas sur votre voisin pour avoir des instruments aratoires, vous ne vivrez pas longtemps en bonne intelligence avec lui si vous avez cette prétention.

Ne laissez jamais votre fumier autour de vos bâtiments ; à cet endroit il ne sert qu'à détériorer vos bâtisses, alors qu'il serait d'une si grande utilité sur vos champs.

N'attendez pas pour faire vos clôtures que les animaux de vos voisins soient dans vos prairies.

Elevez chaque année assez de génisses pour remplacer vos vieilles vaches laitières ; n'attendez pas que ces dernières soient trop âgées pour que vous puissiez vous en défaire avantageusement.

Ayez toujours en réserve une assez grande quantité de chevilles de fer, d'écroux, de rivets pour que vous puissiez être en état de faire une réparation urgente.

.˙.

En 1868, la Puissance du Canada exportait 6,000,000 lbs de fromage valant $600,000, aujourd'hui elle en exporte pour une valeur de $10,000,000. Il y a actuellement dans les provinces de Québec et d'Ontario réunies plus de 1,400 fromageries et 200 beurreries en opération. Ces chiffres montrent quels progrès a fait l'industrie laitière en quelques années. L'opinion publique est tout à fait en faveur de cette industrie ; les cultivateurs en comprennent toute l'importance, et nos gouvernements sont disposés à la favoriser de toutes leurs forces. N'est-ce pas le temps de se demander si notre agriculture n'entre pas dans une ère de progrès et de richesse ? Le Danemark s'est bien enrichi par ses vaches laitières, pourquoi le Canada ne s'enrichirait-il pas par le même moyen ?

Un docteur, en Allemagne, a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, et qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Il consiste dans l'exécution d'un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangés et en parties égales ; on étend cet onguent sur un morceau de toile qui est appliqué sur la brûlure et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

Une femme avait été tellement brûlée par ses habits que son corps ne faisait plus qu'une plaie ; le docteur l'a enveloppée dans un drap de lit sur lequel il avait étendu l'onguent composé d'un kilo de beurre frais et de vingt jaunes d'œuf. Les douleurs cessèrent aussitôt et la malade était complètement guérie huit jours après.—*La science pour tous.*

En ce siècle de progrès, rien ne doit plus étonner. Un journal français tout à fait sérieux, annonce qu'une riche compagnie vient de se former à Paris dans le but de fabriquer des dents de cheval ! Le capital de cette compagnie est de $400,000. Voilà au moins une industrie qui va réjouir les maquignons du monde entier.

Un acre de terre se vend à Paris pour $2,000,000, à Londres, pour $5,000,000, à New-York, $8,000,000. C'est bien le cas de dire que dans ces grandes cités, le terrain se vend au poids de l'or.

Une poignée de conseils : Faites de votre ferme une étude sérieuse et continuelle, personne ne doit connaitre mieux que vous ce dont elle a besoin et ce qu'elle peut rendre en retour de votre travail et de vos soins. La fin de cette étude sera de vous convaincre si vous travaillez à perte ou à profit.

Les bénéfices que vous retirerez de vos vaches laitières seront toujours en proportion de la nourriture que vous leur donnerez : *petite nourriture, petits profits ; nourriture abondante, profits considérables.*

Un journal agricole d'une haute autorité assure que le foin coupé trop mûr ne vaut pas la paille.

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant.
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.

Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10,91

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91